

Enfermé dans une cage trop étroite pour qu'il pût s'y tenir autrement qu'assis, la tête recourbée sur la poitrine, le vaillant confesseur n'en sortait que pour subir de nouveaux tourments. Dans la nuit du 17 au 18 octobre 1835, on lui brûla, ou plutôt on lui arracha la chair des cuisses avec des tenailles rougies au feu. Cette horrible scène se renouvela deux fois encore, avec des raffinements de cruauté véritablement inouïs. Bref, après s'être vu traité comme le plus vil scélérat, le martyr mourut, dépecé vivant : on lui avait coupé en trois séances quatorze lambeaux de chair, dont plusieurs d'un demi pied de long ; et il rendit sa belle âme à Dieu au moment où on venait de lui enlever les deux seins !

* * *

Quelques semaines avant de mourir, Minh-Menh voulut une fois encore tremper ses mains dans le sang chrétien ; sa dernière victime fut le Bienheureux Simon Hoa, pieux chrétien du village de Nhu-Ly, province de Quang-Tri, où il exerçait la médecine. C'était un de ces fidèles comme le bon Dieu s'en réserve aux époques difficiles pour l'édification de leurs frères. Au plus fort de la persécution et au risque des pires châtiments, il avait toujours été heureux d'offrir l'hospitalité aux prêtres européens pourchassés. Tour à tour, Mgr Cuénot, vicaire apostolique, et MM. Jaccard et Delamotte avaient été ses hôtes. C'est l'exercice de ce pieux devoir qui lui valut la couronne du martyre. Un jour qu'il conduisait en barque M. Delamotte de Nhu-Ly à An-Ninh, il fut aperçu par un corps de garde :

— Qui va là ! lui crièrent les soldats.

— Le médecin Hoa.

On lui intima l'ordre d'approcher. La pieuse contravention fut découverte. Transféré de prison en prison, il fut.